

PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.

VOL. 1.

No. 1.

# LE COURRIER

DE LA NOUVELLE CALÉDONIE.

## JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DANS LES POSSESSIONS ANGLAISES.

PROPRIÉTAIRE, P. DE GARRO.  
REDACTEUR, W. THORNTON.  
(IMPRIMERIE DE F. MARROTT)

VICTORIA, LE 11 SEPTEMBRE, 1858.

BUREAUX:  
Coin de Rues du Wharf et View.

### PRIX DE L'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

EDITION PARAISSANT		EDITION	
Trois fois par Semaine.		Hebdomadaire.	
Un an	\$16 50.	Un an	\$10 00.
Six mois	9 00.	Six mois	6 00.
Un numéro	12.	Un numéro	12.

### AGENTS A L'INTERIEUR.

Kent et Smith, Express au Fort Hope.  
Kent et Smith, out de nombreux Bureaux sur les  
Rivières Fraser et Thompson, et on peut s'adresser  
à eux pour les abonnements au Courrier de la Nou-  
velle Calédonie.  
Voir aux annonces le noms des endroits où ont été  
établi des Bureaux.

### AU PUBLIC FRANÇAIS.

En entreprenant la publication d'un journal français dans cette colonie, je ne me suis pas dissimulé les nombreuses difficultés que j'aurais à surmonter pour édifier une œuvre durable.

Il m'a fallu en quelque sorte créer avec presque rien « Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie », cependant, fort de la sympathie que mes compatriotes ne manqueront pas d'accorder à une feuille française, je suis hardiment entré dans la lice, comptant sur l'appui de mes amis et de tous ceux qui à n'importe quelconque aiment le nom Français.

Je n'ai rien négligé pour rendre le Courrier de la Nouvelle-Calédonie aussi utile et intéressant que le comporte l'état actuel de la colonie.

J'ai obtenu le concours d'un rédacteur, dont la position et le nom bien connu ne pourront manquer d'être agréable au Public Français et Anglais. J'ai pris des mesures pour répandre dans nos mines le plus grand nombre d'exemplaires possibles, je me suis déjà mis en relation avec l'intérieur, San Francisco et même La France, afin de pouvoir tenir les lecteurs du Courrier de la Nouvelle-Calédonie au courant de tout ce qui peut les intéresser sur cette terre lointaine.

Si le concours de la communauté ne me fait pas défaut, j'espère que le Courrier de la Nouvelle-Calédonie tiendra plus qu'il ne promet et que le résultat sera aussi satisfaisant pour les intérêts des uns et des autres que pour ceux de votre tout dévoué serviteur.

P. DE GARRO.

Nous commençons aujourd'hui la publication du Courrier de la Nouvelle-Calédonie dont l'espoir que ce Pionier de la Presse Française sera favorablement accueilli par le genreux public auquel, nous allons servir d'organe.

Nous ne nous sommes pas dissimulé la difficulté d'une pareille tâche dans une colonie, dont l'acte de naissance a une si fraîche date—où tout est encore dans le chaos. ou les intérêts les plus divers se trouvent journellement en conflit, où la société est à peine constituée, et, ou enfin un gouvernement régulier est encore à créer.

Organe des populations Françaises et Canadiennes, le Courrier de la Nouvelle-Calédonie suivra une ligne indépendante, aucune considération quelconque ne le fera dévier dans sa marche, aussi longtemps que nous aurons l'honneur de tenir la plume; mais cette indépendance nous fera précisément un devoir de rendre justice à qui de droit et l'on nous trouvera toujours dans les rangs des défenseurs de la loi et des grands principes de liberté et de justice légués par la Constitution de la Grande Bretagne à ses glorieux enfants et à tous ceux qui vivent sous son égide.

Les mines, le commerce, l'agriculture, voir même la littérature, trouveront, autant que le format du journal et l'étendue de nos forces le permettront, une large place dans les colonnes du Courrier de la Nouvelle-Calédonie.

Les correspondances signés et qui mériteront par l'importance ou l'intérêt du sujet d'être insérées, seront les bien venues et trouveront l'hospitalité et un accueil cordial dans notre modeste feuille.

Voilà en peu de mots, le programme de ce que nous nous proposons de faire.

Nous espérons que cette partie de la population à laquelle nous nous adressons plus particulièrement nous soutiendra dans notre œuvre; en se rappelant que le nerf de la guerre est l'argent, ou pour nous son équivalent, les abonnements et les annonces.

La situation commerciale de notre Colonie naissante est loin d'être ce que l'on était en droit d'espérer, il y a peine quelques mois. Ce fait malheureusement trop évident en dehors des causes de découragement de la part des premiers émigrants par suite des difficultés inhérentes au climat et aux obstacles de toute nature que présen-

tent la rivière Fraser et ses affluents, sa raison d'être dans l'existence d'un commerce indépendant, luttant à armes inégales et cote à cote avec une Compagnie privilégiée.

La conséquence naturelle de cette inégalité a été pour le commerçant isolé et livré à ses propres forces, une amère déception. Sans débouchés pour ses marchandises, il a dû se soumettre sinon avec espoir, au moins avec résignation au paiement d'un droit de dix pour cent ad valorem sur toutes les marchandises qu'il importe aux placers—le droit perçu par la compagnie d'Hudson Bay et qui entre dans ses coffres dégreve d'autant ses propres marchandises, pendant qu'il diminue dans une proportion double les profits de l'exportateur.

L'égalité dans les droits est aussi nécessaire à la vitalité du commerce que l'uniformité dans le système des poids et mesures, car sans cette bienheureuse égalité il ne peut y avoir concurrence.

Cette vérité si évidente nous amène à regretter vivement l'état anormal dans lequel nous vivons et nous fait appeler de tous nos vœux, l'arrivée du jour où l'organisation d'un gouvernement régulier permettra au commerçant de réparer ses pertes actuelles et de réaliser un gain légitime.

De son côté la compagnie n'a fait jusqu'à présent que suivre la lettre de sa charte, d'accord avec l'opinion la plus généralement accréditée. Pendant de longues années, elle a joui du privilège qu'elle réclame et dont elle est en possession de fait, sans aucune objection ou contrôle de la part du gouvernement de la Mère-Patrie.

Nous ferons remarquer en passant que nous ne parlons pas ici de l'île Vancouver, mais uniquement des vastes possessions Britanniques, denominées *Rupert's lands*; l'exacte position de ces terres, leur plus ou moins d'étendue sont encore une question mystérieuse, à la quelle il ne nous est pas donné de répondre.— Toutes fois, en admettant que cette immense territoire soit bien exactement le même que le roi Charles II. entendait concéder à la compagnie d'Hudson Bay, nous croyons que dans ces conditions la compagnie n'a fait que d'user de son droit.

Elle a eu, aussi ses mauvais jours et ce n'a été qu'à force de persévérance qu'elle est devenue ce qu'elle est présentement.

Changer ou modifier les bases de son système commercial est une œuvre qui demande un long laps de temps et qu'il est trop tard aujourd'hui pour espérer.

Les employés de la compagnie ne sont que les agents du conseil d'administration qui siège à Londres.— malgré leur bonne volonté, ils sont impuissants et ne peuvent agir ou prendre les mesures nécessaires par la gravité des circonstances qu'avec une lenteur et une prudence extrême.

Jusqu'à l'époque actuelle, il n'y avait aucun motif déterminant pour la compagnie à entrer dans une voie différente de celle qu'elle a suivie depuis le jour de son organisation.— Si, pour nous Européens, c'est un fait inusité et en dehors de nos habitudes de nous trouver tout à coup sous la férule d'une compagnie de négociants, ce n'est pas pour la compagnie un spectacle moins étrange de voir ses privilèges et une jouissance de plus d'un siècle, mis subitement en question.

Le 15 mai 1859 approche, et nous savons déjà que le gouvernement Britannique, devant cette époque a saisi le Parlement d'un projet de loi relativement à la compagnie d'Hudson Bay; on sait aussi avec quelle rapidité, les mesures gouvernementales passent dans le Parlement, nous devons donc nous attendre prochainement à quelque grande mesure, digne du gouvernement dont elle émanera.

Dans un prochain numéro nous donnerons la correspondance échangée entre le gouverneur du Territoire de Washington, le secrétaire d'état M. Louis Cass, M. Dallas, le ministre plénipotentiaire au près de sa Majesté Britannique et le comte de Malmesbury, ministre des affaires étrangères. Cette correspondance ne peut qu'intéresser nos lecteurs et elle fait fortement préjuger une solution favorable aux bien être futur de notre colonie.

Le total des sommes reçues par le trésor de la compagnie des Indes, pour l'année finissant au 30 d'avril 1858, s'éleva au chiffre de 12,599,977 livres sterling. De plus, elle avait encore une somme de 5,011,911 livres sterling, balance en sa faveur sur les années précédentes. Le total de ses dépenses est de 11,089,201 livres. Elle avait donc un excédent de recette de 4,531,630 livres sterling sur ses dépenses.

Le zèle que MM. J. H. Udell, Jean-Baptiste Gray, Wm. Emans et J. Silversmith, ouvriers typographes, ont déployé pour publier ce premier numéro, ne nous permet pas de remettre à plus tard nos remerciements; car nous n'ignorons pas quelle difficulté présente la composition dans une langue étrangère, et combien il leur a fallu de bonne volonté et de travail pour composer en vingt quatre heures tout un journal français.

Les lettres suivantes qui ne devaient être publiées que dans notre prochain numéro, sont traduites du Journal Northern Light, et nous les croyons dignes d'intérêt.

Washington 15 juillet, 1858  
A l'honorable Lewis Cass, secrétaire d'état, Washington.  
Monsieur,

J'ai eu l'honneur, il y a quelques semaines de vous adresser avec communication, ayant pour but de vous informer que la compagnie d'Hudson Bay, paraissait vouloir fermer l'entrée de la rivière Frazer et d'empêcher les citoyens américains de s'établir sur les mines d'or des rivières Frazer et Thompson.

Je vous prie de vouloir bien me faire savoir, si des représentations à ce sujet ont été adressées au gouvernement Britannique et la nature de la réponse qui aurait été reçue.  
votre très obéissant,  
signé Isaac I. Stevens.

Département d'état.  
Washington 16 juillet 1858.  
A l'honorable I. I. Stevens, Washington.  
Monsieur.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre d'hier, relative au blocus de l'embouchure de la rivière Frazer, par ordre de la compagnie d'Hudson Bay.

J'ai l'avantage de vous informer en réponse, que sur le reçu de votre communication à ce sujet, je me suis empressé de donner des instructions à M. Dallas pour en référer au gouvernement de sa Majesté.

Il a promptement exécuté mes instructions, et avec la permission du Président, vous trouverez sous ce pli, copie de la réponse du comte de Malmesbury à la note remise par M. Dallas.

J'ai l'honneur etc.,  
signé Lewis Cass.

Reponse du Comte de Malmesbury.  
Le sousigné principal secrétaire d'état de sa Majesté, au département des affaires étrangères, a l'honneur d'accuser réception de la note qui lui a été remise le 15 courant par M. Dallas, envoyé extraordinaire et ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique, appelant l'attention du Gouvernement de sa Majesté, sur les obstructions que l'on craint devoir être mises par le gouverneur de Vancouver, au passage des citoyens des

Etats-Unis, désireux de s'établir dans les districts de l'Orégon anglais, ou l'on rapporte des découvertes aurifères.

Le sousigné assure à M. Dallas, que l'objet de sa note sera pris immédiatement en considération; et que le gouvernement de sa Majesté est de son côté, autant que faire se peut disposé à traiter libéralement tout citoyen des Etats-Unis qui désire se rendre dans les possessions Britanniques, mais en premier lieu, le gouvernement de sa Majesté doit s'assurer jusqu'à quel point la charte de la compagnie d'Hudson Bay, touche cette question, et alors, prendre l'avis des conseillers de la couronne dans le cas où des considérations légales demanderaient l'attention du gouvernement de sa Majesté, relativement à cette question.

Le sousigné à l'honneur etc.,  
signé Malmesbury.  
Dept des affaires étrangères.  
juin 17 1858.

On ne sait rien de positif sur les allées venues de son Excellence le Gouverneur J. Douglas. Il était encore d'après les dernières nouvelles, au Fort Yale. Il est à croire que cette tournée produira d'heureux effets dans les districts miniers.

Le Gouverneur Douglas est un homme plein d'énergie et plus à même que personne par sa longue expérience de ces régions d'apprécier la situation présente. Nous ne doutons pas qu'il recevra de nos mineurs français un cordial accueil et en même ce tribut de respect qu'il mérite tant par la bienveillance qu'il a montrée envers la population française que par la haute position qu'il occupe.

FAITS DIVERS.

Fort Hope.-- Nous apprenons de bonne source que le célèbre Ned Mac Gowan s'est porté à des voies de fait sur la personne de M. Jules David, ancien associé de la maison Abel Guy de San Francisco, M. Jules David ne serait sorti de cette rencontre qu'avec une assez grande quantité de meurtrissures.

Cependant comme ce procédé par trop Californien n'est pas encore admis dans nos possessions britanniques un varrant ou ordre d'arrêt a été lancé contre M. Ned Mac Gowan.

Les nouvelles des mines sont assez encourageantes, la rivière continue à baisser, mais non assez promptement au gré des mineurs.-- L'on dit la poudre d'or assez bondante dans les mains des travailleurs, nous serions fort aises d'en voir un peu plus en circulation et nos lecteurs aussi sans doute.--

Selim Franklin et Cie, vendront à l'encan aujourd'hui, à 10 heures les marchandises suivantes: avoine, orge, son, meubles, tableaux, épicerie, et quincaillerie. Lundi, 15 septembre, vente de terrain à l'encan.

Des lettres particulières parlent de la perspective de la fondation d'un consulat française à Victoria comme très rapprochée.--

Ce consulat dépendrait de celui de San Francisco, qui serait en conséquence élevé au rang de consulat général.

On désigne déjà M. Morenhout, ancien Consul aux îles Sandwich et vice Consul à Monterey, comme étant le personnage recommandé au ministre des affaires étrangères par M. Gautier, qui passerait probablement Consul Général à San Francisco.

Nous ne pouvons qu'applaudir d'avance à ce choix, qui serait tout autant un acte de justice qu'un acte agréable à notre population.

M. Morenhout, joint à ses longs services, un caractère ferme et conciliant, et une expérience des hommes et des choses, dans ces contrées, qui rendraient cette nomination doublement précieuse.

P. M. Backus, Encanteur vendra à 10 heures ce matin le mobilier de la maison connu sous le nom de Waterloo house.

à 11-2 heures dans ses sales de vente, sera vendu l'épave du steamer incendié le Sea Bird.

à midi commencera la vente de lots de terrain, dans la ville de Victoria.

DERNIERES NOUVELLES.

Le bruit s'est répandu en ville et c'est à peu près un corollaire, que des ventes de lots au Fort Langley vont avoir lieu à l'effet d'y construire une ville.

La profondeur de l'eau permettant à des navires d'un fort tonnage d'atteindre ce point et la position topographique étant convenable à l'accomplissement de ce projet, nous ne voyons rien que de fort naturel dans ce désir de civiliser par le fondation de villes cilles, la Nouvelle-Calédonie.

Les mineurs ne peuvent qu'y gagner et nous ne croyons pas, malgré les frayeurs exagérées de certaines personnes que Victoria doive en souffrir beaucoup.--

La compagnie a disposé ici de presque tous les terrains vendables.-- Elle a bien cherché, croyons nous à étendre la ville sur la côté sud de la Baie, le plan en fait foi, mais les acheteurs sont moins pressés maintenant, et pensent avec raison que la cité sur la carte est bien assez large.--

Après tout, nous ignorons au nom de qui, sont octroyés les terrains au Fort Langley.--

Quo ce soit au nom du gouvernement ou à celui de la compagnie, cela ne change rien à la chose.

Nous reviendrons sur ce sujet prochainement.

Les promeneurs ont pu voir hier soir la comète.

Déjà elle avait été aperçu jeudi soir, et était le sujet de conversation de toute la ville.

ANNONCES.

KENT ET SMITH'S EXPRESS.  
Sur des Rivières Frazer and Thompson.

CORRESPONDANT AVEC LA MAISON Wells, Fargo and Cie. pour la Californie, l'Orégon, et les Etats Unis; et avec les Bureaux d'Express de cette maison à Victoria, Whatcom, Selhame, Port Townsend, et dans l'Orégon, pour le service dans toutes les mines.

MMrs. Kent et Smith ont établi des Bureaux aux points dont les noms suivent:--

Fort Langley, Fort Hope, Puget Sound Bar, Texas Bar, Sacramento Bar, Emory's Bar, Rocky Bar, Mill's Bar, Fort Yale, Fort Ballas, Great Falls, New York Bar, Pike's Bar, Wellington's Bar, Indian Beaches, Steamboat Bar, Sailor's Diggins, Foster's Bar, Forks Frazer and Thompson Rivers.

Ainsi qu'à Naimo et Semialmo. Transport des Lettres, Paquets, Poudre d'or, Lâchers monétaires. Tout ordre donné est rempli avec soin et promptitude.

Seul Express correspondant avec l'intérieur de la Californie.

Bureaux de MMrs. Kent and Smith à Victoria, rue Yates, entre les rues du Government and Wharf.

Agents des Couriers de la Nouvelle Calédonie. Im

JAMES F. CROVLY, rue Store, près l'enclosure de la rue Johnson.-- Victoria. Marchand de Fer et de Quincaillerie. M. James F. Crovly est aussi Commissionnaire en marchandises de toutes sortes, et les ordres qui lui seront adressés de l'intérieur des mines seront promptement exécutés.-- sept 11m

ON PARLE FRANÇAIS.-- SE PARLE ITALIEN.--

W. F. HERRE, de San Francisco se recommande à ses amis et connaissances pour tout ce qui concerne la librairie, les journaux, et l'art de la gravure. Rue Yates, à côté de l'Eldorado Saloon.

DOCTEUR CLERJON, rue du Gouvernement entre le Commercial Restaurant et la rue Johnson--Derrière le Cosmopolitan Saloon, Victoria. Le Docteur Clerjon a suivi les cours de l'Académie de médecine et de la clinique de Paris. Il a pratiqué long-temps en Chine où les fièvres, dysenteries, rhumatismes et autres maladies étaient très violentes. Il a exercé en Californie les huit dernières années; et a été médecin en chef de la société française de bienfaisance à l'île de San Francisco.

Consultations tous les jours; les personnes malades sur le point de quitter la ville, y aient recevoir les avis et les médicaments avec les instructions nécessaires pour les employer et guérir les maladies dont elles sont atteintes.--

W. M. THORNTON.-- Rue Yates, dans la maison de Franklin et Cie.--

M. Thornton se charge de la rédaction de tous documents ou actes légaux, suivant les formes de la loi anglaise et des procédures judiciaires devant les tribunaux.--

Bureau de Traduction pour les langues Françaises, Anglaises, Espagnoles et Italiennes, etc., all 11m

IMPRIMERIE FRANÇAISE. DU COURRIER DE LA NOUVELLE-CALEDONIE.

Cartes, Circulaires, BILLETS de faire part, Catalogues, etc., etc., Imprimerie de toutes Sortes. all 11m

J. NAGLE et Cie. rue du Gouvernement, entre les rues Johnson et Yates.

COURTIERS EN TERRAIN. VICTORIA. Rue Vancouver. all 11m

A. VIGNOLLE, rue Johnson en face de la rue Wharf, à Victoria. Magasin de Quincaillerie, Porcelaines, Faïences, Verres et de toutes sortes de Provisions. sept 11m

ROUSSET, AUCER et Cie, rue du Wharf, entre les rues Yates et View.-- COMMISSIONNAIRES EN MARCHANDISES. A VICTORIA.-- (RUE VANCOUVER). sept 11m

LESTER ET GIBBS, rue Yates, entre les rues du Gouvernement et Johnson, Victoria. Magasin de provisions pour les mines. Epicerie, etc., etc.

Reçu par le steamer Pacific, quelques douzaines seulement de boîtes et de souliers de leur magasin de San Francisco. Toutes leurs chaussures sont de premier choix.-- sept 11m

**La Fontaine de Vauluse.**—M. Ferris dans un ouvrage sur les antiquités du Midi de la France, a écrit les lignes suivantes sur cette fontaine de Vauluse, que les amours de Laure et de Pétrarque ont à jamais rendu célèbre:

De Vauluse à la source de la Sorgues, que l'on nomme la fontaine de Vauluse, la distance est d'environ un kilomètre. Le chemin qui y conduit est un sentier étroit sur la rive droite de la rivière dont le cours impétueux, arrêté par les cailloux, se divise en jets d'argent, et va former plus loin une masse contenue par des digues qu'elle franchit en nappes cristallines. Sur la rive gauche de la Sorgues, au sommet d'une roche escarpée, on aperçoit des ruines auxquelles on a donné le nom de château de Pétrarque; ce sont les ruines de l'ancien château fort des évêques de Cavillon, au temps où les évêques réunissaient à leur charge le pouvoir séculier. Le poète d'Arezzo fut reçu dans cette demeure et y fut dans l'intimité de l'évêque Philippe de Cabessol, et la description qu'il a donnée de ce manoir ne laisse aucun doute sur son identité. C'est donc improprement que ces ruines pittoresques ont reçu le nom de château de Pétrarque.

Pour se rendre à la maison de Pétrarque, on passe sous le rocher creusé par les Romains pour conduire les eaux à Arles, par un canal dont la principale rue de Vauluse, aussi taillée dans le roc, était bâtie. On voit encore le vivier, le jardin qu'il cultivait, et dans ce jardin un laurier qui était le dernier de la collection que le poète avait formée de tous les lauriers connus à cette époque et qu'il aimait sans doute comme le symbole de son amour pour la belle Laure. C'est dans cette retraite, qu'il appelait son ruisseau transalpin, qu'il vint pleurer et composer la dernière partie de son *Canzoniere*, monument immortel de ses longs regrets.

La fontaine est une des curiosités naturelles les plus surprenantes et les plus dignes d'admiration. Au fond de la gorge formée par la chaîne du montoux, au Lubaron, s'élève une grotte verticale, à 654 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une excavation profonde règne dans les entrailles de la montagne; c'est de cette chambre souterraine que s'échappe la Sorgues, qui s'élève à l'intérieur en une cascade tranquille. Quand les eaux sont basses, le niveau de la nappe est à 20 mètres au-dessus du bord du bassin de la source. On peut descendre alors jusqu'au niveau de l'eau. On n'a pas encore sondé la profondeur de cet abîme, qui s'alimente par des sources invisibles. A l'équinoxe du printemps et après la fonte des neiges, la masse des eaux se soulève, bouillonne, se précipite au dehors en fureur et s'écroule impétueusement les digues qu'elle aamoncelées elle-même, et s'écroule en cascades dans le lit qu'elle a creusé.

Les croyances populaires, avivées par la grandeur du spectacle sublime, devaient peupler ces lieux des fantômes d'une imagination naïve; elles ont imaginé que la figure de Laure errait parmi ces belles scènes naturelles, languissantement appuyée au bras de son poète, s'enivrant de son encens et de la douce musique de ses vers, puissance du génie, qui a fait revivre l'image de celle qui avait rempli sa vie des décevantes illusions d'un amour extatique!

Une ordonnance du Shérif, en date du 8 septembre, défend de couper du bois dans la réserve de la compagnie située aux environs de la fontaine, (H. B. Co's Reserve, near Victoria Springs.) et cela sous peine d'être poursuivi judiciairement.

**BULLETIN MARITIME**  
ARRIVAGES.  
EXPÉDITIONS EN DOUANE.  
9 Sep.—Schooner S. F. Dugat, Alex. Blanchard, Port To ascend.  
Schooner Amelia A. A. Loring, Port Townsend  
Schooner Mary Ann, R. Walters, Port Townsend.  
Sept. 10.—Vapeur Ranger No. 2, J. Hill, Port Townsend.  
11 Sept.—Schooner Long Island, Benj. C. Willison, Port Townsend et Bellingham Bay.  
Schooner Carolina, W. Lampligh, Port Thompson.

DÉPARTS.  
Sept. 10.—Vapeur Wilson G. Hunt, A. M. Burns, Port Langley.  
Vapeur Enterprise, Capt. T. Wright, Fort Yale.  
" Ranger No. 2, J. Hill, Port Townsend.

**ANNONCES.**  
**POUR SAN FRANCISCO**  
En Droiture.  
Le magnifique Clipper American ORACLE de 2000 Tonnages, Capitaine A. D. Wood, est expédié pour le port ci-dessus et prêt à mettre à la voile.  
Les en-ménagements pour passagers de chambre et d'entrepont ne laissent rien à désirer.  
Pour fret de passage, s'adresser à  
A. P. MAIN,  
en coin des rues Wharf et Johnson.

**DULIP FT WADDINGTON.**  
Au coin de la rue Yates et de l'allée Waddington.  
VICTORIA.

**Marchands et Commissionnaires.**  
Vente de Liqueurs  
Approvisionnements pour les mines.  
EPICERIES, ETC.

**RESTAURANT ST. CHARLES.**  
RUE JOHNSON  
Entre les rues du Gouvernement et Broad à  
VICTORIA.  
REPAS A 50 CENTS.  
Cuisine Française.  
Service fait avec soin et promptitude.

**P. M. BACKUS,**  
ENCANTEUR.  
Victoria.  
P. M. Backus, s'occupe des ventes de terrains (Real Estate) à l'amiable et en vente publique.  
Vente de marchandises à l'encan, trois fois par semaine, le mardi, jeudi et samedi.

**ETABLISSEMENT DE BAINS, RUE**  
Yates, après la rue Victoria.  
W. D. MOSES.  
L'attention du Public est appelée sur cette maison de bains, qui se recommande par de jolis cabinets l'on trouvera tout le confort désiré.  
Mons. W. D. Moses qui le premier a ouvert un établissement de bains dans cette ville, a joint un bain pour la barbe, le coupe de cheveux et le nettoyage de la tête.  
Bains chauds et froids.  
Entrée particulière pour les dames. sept 8 1m

**A LA MARIPOSA.**  
FEUSTER ET CIE.  
Rue du Wharf, (en face le Wharf Rousé),  
**IMPORTEURS,**  
VICTORIA.

REÇOIVENT par chaque arrivée, et offrent en vente:  
**PORC, BACON, FARINE,**  
CAFÉ, THÉ, SUCRE, EPICERIE.  
Un assortiment complet de chaussures,

**BOTTES,**  
**SOULIERS,**  
**FERBLANTERIE,**  
**QUINCAILLERIE,**  
**OUTILS DE TOUTES SORTES.**

Messieurs les Marchands, Mineurs, et Fermiers, trouveront toujours avantage à s'adresser à Messieurs Feuster et Cie. Vente en gros et en détail, au plus bas prix.

ACHAT DE POUFRE D'OR AU PLUS HAUT PRIX. 1m  
SUCCURSALLE DU

**RESTAURANT DE FRANCE,**  
(DE SAN FRANCISCO.)  
Rue du Gouvernement, en face le Fort,  
VICTORIA.

**M. PIERRE ARREES ET CIE.**  
ont installé le Restaurant de France à Victoria sur pied qui en fait de premier établissement de ce genre dans ce pays. On est assuré d'y trouver une cuisine aussi saine qu'à San Francisco.  
**RESTAURANT DANS L'HOTEL.**

Repas à la Carte.  
Pension par Semaine, 12 dollars  
Prix du repas, 1 "  
Chambre garnie, à la nuit, 1 "  
Par Semaine, (1m) 5 "

**A. J. BRUN, rue Yates, entre les rues**  
du Gouvernement et Wharf, à côté de l'Hotel American, Victoria, V. I.  
Plafonds pour appartements en toile, imitant les plafonds peints, Teintes de mineurs, Sacs etc., etc., Coussin sur commande.  
Mons. A. J. Brun a eu la première machine à coudre dans cette ville.  
Couture à prix modéré. sept 8 1m

**CAPRON ET HARTIR.**  
Furgerons et Marchaux ferrants.  
Atelier de charonnage.  
Toute commande faite à MM. CAPRON et HARTIR sera promptement exécutée. sept 8 1m

**GHIRARDELLI, ANTONOVICH et Cie**  
au coin des rues Johnson et Store, à Victoria.  
COMMISSIONNAIRES EN MARCHANDISES et autorisés pour la vente en gros des liqueurs.  
Offrent en vente, et au plus bas prix de la place:  
Ale et Porter, de toutes qualités  
Vin de Bordeaux en barrique et en carasse  
" Champagne  
" Californie  
Cognac, Brandy, Gin de Hollande.  
Whiskey, Absinthe, Vermouth,  
Kirsch, Wolfe's Schnapps,  
Anisette, Bitters, Peppermint, etc., etc., etc.

La maison Ghirardelli, Antonovich et Cie, se charge de faire venir de San Francisco, quand on lui en donne l'ordre, toutes espèces de marchandises.  
Dépot de la fabrique de chocolat de D. Ghirardelli, San Francisco. sept 8 1m

**J. CORNET, rue Johnson, (près de**  
l'encoignure de la rue Store.)  
A VICTORIA.  
Approvisionnement pour les mines.  
Epiceries, etc., etc., etc., all 1m

**WASHINGTON RESTAURANT AND**  
COFFEE SALOON.—rue du Gouvernement entre les rues Yates et Johnson, à Victoria.  
Le propriétaire de cet établissement (un des associés de la maison de San Francisco, connu sous le nom de Washington Restaurant and Coffee Saloon, dans la rue Sacramento,) céderait un intérêt dans son établissement à quelqu'un qui voudrait s'associer, et lui vendrait entièrement la maison s'il le désirait.  
L'établissement donne de beaux résultats.—

**Annales Anglaises.**

**COMMISSION MERCHANTS.**  
**HOLDENESS S. and M. Com-**  
mission Buyers, and General Commission Merchants. 115, N. W. corner Front and Commercial streets, (op stairs) San Francisco. N. TREWEEK & Co., Agents, Yat-a street, between Government and Wharf streets, Victoria.

**AUCTIONEERS.**  
**SELIM FRANKLIN and CO.,**  
Auctioneers and Land Agents, Yates street, Victoria  
Business Lots in Victoria & Esquimalt, AND FARMING LANDS  
In the neighborhood. Property for sale, can be surveyed, and plans, deeds, and agreements prepared by competent parties attached to the office.

Butchers! Butchers!  
**HEYWOOD and CO., Ltd**adenhall  
Market, Victoria, Vancouver Island, corner of Government and Johnson streets, all supply shipping, steamboats and hotels with all kinds of Fresh Meats. Also, vegetables, eggs, butter, chickens, etc., on reasonable terms.

**FOR SALE—By the undersigned:**  
Manilla and Tanned Rope;  
Sculis and Oars;  
Wrought and Cut Nails;  
Pitch and Rosin;  
Blockholm Tar;  
Oakum;  
Pilot and Navy Bread;  
American New Mess Beef;  
Preserved Beef in tin cans, etc., etc.  
Chile Peaches in cases.  
**SOUTHGATE & MITCHELL.**

**TO BUILDERS.**  
**THE UNDERSIGNED** has just removed into his new store, where he is opening a large assortment of Builders and General Hardware. Owing to long experience and the best facilities for procuring stock, he will be enabled to sell at the lowest possible rate.  
**JAMES BELL,**  
Johnson Street, near Wharf, Victoria.

**GEORGE PEARKES, Notary**  
PUBLIC, VICTORIA, V. I.—His Excellency, JAMES DOUGLASS, Governor, etc., etc., has appointed and commissioned the undersigned a Notary Public for Vancouver Island. To have, use, and exercise the power of drawing, passing, keeping, acknowledging, and issuing all deeds and contracts, charters-parties, and other mercantile transactions; and also to attest all commercial instruments that may be brought before him for public protestation.—**GEORGE PEARKES,** office corner of Yates and Broad streets.

**FOR SALE.—500 cords WOOD!**  
Also—Squared Timber for Wharf Building, etc., from 8x2 inches and upwards. **J. NAGLE and CO.,** errand street. Victoria, July 26, 1858.

**WATER LOTS TO LEASE.—**  
50x100 feet, or in dimensions to suit, adjoining the Indian Reserve. These Lots are admirably calculated for wholesale Coal or Lumber Yards, or other business requiring a free frontage on deep water. Also, Building Lots, beautifully located.  
**J. NAGLE and CO.,**  
Victoria, July 28th, 1858. Government street.

**RATES OF WHARFAGE at Vic-**  
toria. The following rates will be charged for all Merchandise and Lumber landed at our wharves, from this date: General merchandise, if removed before 6 o'clock, P. M., one dollar per ton, or dry load; one dollar per ton extra, if left upon the wharf over night. Lumber, two dollars per M., if removed the same day; and three dollars if not removed. Vessels of 200 tons allowed two working days to discharge.

**LIGHTERAGE.**  
**CONSIGNEES** are hereby notified that the rates of Lighterage for the future will be as follows by the undersigned: From Esquimalt to Victoria, 4 dollars per Ton; From the mouth of Victoria Harbor to Victoria, 3 dollars per Ton; From the inner Harbor, 2 dollars per Ton; Discharging vessels by the Wharves, per Ton, 1 dol. 75c.

**LE JOURNAL**  
**PARAITRA MERCREDI**  
**15**  
**SEPTEMBRE.**

